

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
25 Mars 2016**

OBJET : Bouches-du-Rhône Tourisme - subvention d'investissement pour le Système d'Information Touristique Départemental

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mars 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'allouer au titre de l'exercice 2016, une subvention d'investissement de 100 000 € à Bouches-du-Rhône Tourisme, pour pérenniser et faire évoluer le Système d'Information Touristique Départemental.

La dépense sera prélevée sur les crédits 2016 inscrits au budget départemental au chapitre 204, fonction 94, article 20421, dont la dotation est suffisante.

à l'Unanimité

Mme MILON ne prend pas part au vote.

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice par intérim

du Service des Séances de l'Assemblée